

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées Laval marche pour la bientraitance envers les personnes âgées

Laval, le 15 juin 2017 - À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, qui s'est tenu aujourd'hui, le comité lavallois en abus et violence envers les aînés (CLAVA) et ses partenaires organisateurs [Table régionale de concertation des aînés de Laval, FADOQ région de Laval, DIRA-Laval, AQDR Laval-Laurentides et le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval], en partenariat avec la coordination régionale en maltraitance du Secrétariat aux aînés, ont invité l'ensemble des citoyennes et citoyens à se montrer solidaires en marchant pour la bientraitance envers les personnes âgées.

Ayant pour titre « Laval en marche pour la bientraitance des personnes âgées », l'activité a réuni plus de 330 participants au Parc des Prairies pour une marche de 2 ou 4 km. Après leur marche, les participants ont pu assister à une conférence sur le thème du « vivre ensemble en harmonie ». La symbolique de la marche évoque l'aspect collectif de la lutte contre la maltraitance des personnes âgées, ainsi que l'importance de demeurer vigilants et mobilisés à l'égard de cet enjeu.

« Cela fait maintenant sept ans que le CLAVA a initié des activités de sensibilisation dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées. Par différentes actions telles que la distribution de napperons de sensibilisation dans les résidences, restaurants et diners communautaires, la distribution de rubans mauves et l'organisation de conférences, le CLAVA et ses partenaires ont contribué à informer la population lavalloise sur ce qu'est la maltraitance et les ressources qui peuvent aider ceux et celles qui en vivent. Bien qu'il y ait toujours des défis à relever, Laval peut se vanter d'avoir un réseau fort, concerté et mobilisé autour de la maltraitance », a affirmé le président du CLAVA, monsieur Jean Robitaille.

Un phénomène qui risque de s'accroître compte tenu du vieillissement de la population

Entre 1981 et 2016, la population d'aînés lavallois a plus que quadruplé. De plus, la part de ceux-ci dans la population totale a presque triplé, passant de 5,7 à 16,8 %. Bien que la maltraitance envers les aînés soit un phénomène de mieux en mieux connu auquel s'attaquent différents acteurs, elle pourrait s'accroître compte tenu du vieillissement rapide de la population.

Au Canada, on estime entre 4 et 7 % le pourcentage des personnes âgées qui seraient touchées par la maltraitance. Celle-ci peut prendre plusieurs formes : maltraitance psychologique, physique, sexuelle ou financière, âgisme ou encore violation des droits de la personne. À Laval, en se basant sur ces données et sur la population âgée de 65 ans et plus de 2016 (72 930 aînés), on peut estimer que de 3 900 à 5 100 aînés seraient, chaque année, victimes de maltraitance. Parce que la maltraitance n'est jamais acceptable, il est important de viser plutôt la bientraitance et la bienveillance et lutter contre l'âgisme qui facilite insidieusement la maltraitance des aînés dans notre société.

Mieux outiller les intervenants

« La maltraitance envers les personnes âgées est un phénomène qu'il faut impérativement contrer. C'est d'ailleurs pour cette raison que le CISSS de Laval mettra à jour sa politique pour contrer la maltraitance envers les personnes en situation de vulnérabilité, conformément à la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité, sanctionnée le 30 mai 2017. Au cours des dernières années, le CISSS de Laval et ses partenaires ont posé des gestes importants pour combattre la maltraitance et nous allons continuer le travail amorcé », a déclaré la présidente-directrice générale du CISSS de Laval, madame Caroline Barbir.

Déjà plusieurs actions ont été réalisées par les différents partenaires régionaux, dont :

- le déploiement de formations :
 - auprès des intervenants psychosociaux et des gestionnaires de l'hébergement du CISSS de Laval afin qu'ils soient mieux outillés à prévenir et lutter contre la maltraitance;
 - auprès des policiers lavallois afin qu'ils soient mieux outillés pour détecter la maltraitance;
 - auprès des intervenants et bénévoles du milieu communautaire intégrant la maltraitance envers les aînés et l'usage du *Guide de référence provincial pour contrer la maltraitance (2^e édition)*;
 - visant à former des animateurs du programme de sensibilisation « Ce n'est pas correct! Voisins, amis et familles présents pour les personnes aînées ». Ce programme vise à outiller l'entourage de la personne aînée et à aider les témoins à savoir comment réagir et intervenir de façon sécuritaire;
- la création d'outils régionaux de sensibilisation en français, en anglais et en grec;
- le déploiement du projet « Chacun a sa place » visant à favoriser le vivre ensemble et à contrer l'intimidation en milieu d'hébergement;
- l'élaboration d'une procédure pour contrer la maltraitance envers les résidents en CHSLD;
- diverses actions de sensibilisation auprès des aînés sur les thèmes de la maltraitance, de la fraude et de la défense des droits.

De plus, le CISSS de Laval participera, avec ses partenaires régionaux, à l'implantation prochaine d'une entente sociojudiciaire afin d'agir sur les situations de maltraitance constituant une infraction à caractère criminelle ou pénale. Cette entente facilitera la cohésion et permettra d'agir plus rapidement et efficacement pour protéger les aînés.

Ligne d'aide

Le CLAVA souhaite rappeler que toute personne concernée (aîné, proche aidant, membre de la famille, intervenant, etc.) peut joindre la Ligne Aide Abus Aînés au 1 888 489-2287 pour recevoir de l'information, de l'aide, de l'écoute ou du soutien.

- 30 -

Renseignements : CISSS de Laval

Ligne média : 450 978-8608

communications.cissslaval@ssss.gouv.qc.ca

Ressources lavalloises

- CAVAC Laval : 450 688-4581
- Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de Laval : 450 662-6022
- Centre de prévention du suicide : 1 866 APPELLE (277-3553)
- Centre info-aînés Laval : www.infoaineslaval.qc.ca
- Bureau du Commissaire aux plaintes et à la qualité des services du CISSS de Laval :
 - Par téléphone : 450 668-1010, poste 23628
 - Par courriel : plaintes.csssl@sss.gouv.qc.ca
 - Par la poste : Bureau du commissaire aux plaintes et à la qualité des services
Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
800, boul. Chomedey, Tour A, bureau 301
Laval (Québec) H7V 3Y4
- DIRA Laval : 450 681-8813
- Info-Social : 811
- Ligne Aide Abus Aînés : 1 888 489-ABUS (2287)
- S.O.S. Violence conjugale : 1 800 363-9010
- Urgence (Police) : 911